INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA PROPHETIE

Cinquième partie:

L'état éternel

Marc Tapernoux

Table des matières

Cinquième partie :	1
L'état éternel	1
INTRODUCTION	4
CHAPITRE PREMIER	5
LE GRAND TRONE BLANC	5
1.1 - La scène d'Apoc. 20	5
1.2 - La nature du jugement	6
1.3 - Un jugement équitable	6
1.4 - Le livre de la vie	8
1.5 - L'étang de feu	8
DEUXIEME CHAPITRE.	10
LES NOUVEAUX CIEUX ET LA NOUVELLE TERRE	10
2.1 - Disparition des cieux et de la terre de maintenant	11
2.2 - Que sera le ciel ?	11
2.3 - Ce qu'il n'y aura pas sur la nouvelle terre	12
2.3.1 - La mer	12
2.3.2 - La mort	12
2.3.3 - Le deuil	12
2.3.4 - La souffrance	13
23.5 - La peine	13
2.3.6 - La malédiction	13
2.3.7 - La nuit	13
2.4 - Dieu habitant avec les hommes	13
2.4.1 - Eden	15
2.4.2 - Tabernacle au désert	15
2.4.3 - Temple de Salomon	15
2.4.4 - Christ fait chair	15
2.4.5 - L'Église	15
2.4.6 - Au temps du millénium	15

2.4.7 - État éternel	16
2.5 - Toutes choses faites nouvelles	16
2.6 - Quels seront les trésors constituant l'héritage?	17
2.6.1 - La gloire	17
2.6.2 - Le bonheur	18
2.6.3 - L'amour	18
2.6.4 - La sainteté	18
2.6.5 - L'unité et la perfection	18
2.6.6 - L'éternité	19
2.7 - Quelle sera l'occupation des rachetés ?	19
2.7.1 - L'adoration	19
2.7.3 - Le service	21
CONCLUSION	22
EFFETS DE L'ATTENTE DU SEIGNEUR	22
-La joie	22
-La vigilance	23
- La sanctification	24
- Travailler, servir, porter du fruit,	24
- Témoigner	24

INTRODUCTION

Nous abordons maintenant la dernière phase des événements prophétiques. Celle-ci s'ouvre immédiatement après la révolte qui suit le millénium. Le ciel et la terre seront détruits et Christ s'assiéra sur le grand trône blanc pour juger les hommes qui sont morts dans leurs péchés. Ils seront ressuscités par la puissance de Dieu, jugés selon leurs oeuvres, condamnés et jetés dans l'étang de feu. Puis la mort sera à son tour anéantie. Dieu créera de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera. Le péché ne souillera pas cette nouvelle création dans laquelle Dieu habitera avec les hommes. Toutes choses auront été réconciliées avec lui, tout sera en parfaite harmonie avec sa sainteté. Son amour aussi, auquel plus rien ne viendra faire obstacle, remplira la création et partout régnera une félicité sans mélange et sans fin. Christ aura remis son royaume à Dieu le Père, afin que Dieu soit tout en tous.

Telles sont les grandes lignes du sujet dont nous allons aborder l'étude.

CHAPITRE PREMIER LE GRAND TRONE BLANC

1.1 - La scène d'Apoc. 20

Nous lisons en Apocalypse 20:11 et suiv. : « Et je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus, de devant la face duquel la terre s'enfuit et le ciel ; et il ne fut pas trouvé de lieu pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône ; et des livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert qui est celui de la vie. Et les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs oeuvres. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; et la mort et le hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés chacun selon leurs oeuvres. Et la mort et le hadès furent jetés dans l'étang de feu : c'est ici la seconde mort, l'étang de feu. Et si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu ».

Quelle scène solennelle! Alors que les morts en Christ ressusciteront à la venue du Seigneur et avant l'établissement du règne millénaire, ceux qui ne sont pas sauvés demeureront dans leurs tombeaux et seront ressuscités seulement après le millénium pour comparaître devant le grand trône blanc. C'est l'heure du règlement de comptes... Et sur ce trône, Christ lui-même est assis, remplissant les fonctions judiciaires que le Père lui a confiées. « Car aussi le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils... Et il lui a donné autorité de juger aussi, parce qu'il est fils de l'homme » (Jean 5:22, 27). « Dieu jugera par Jésus Christ les secrets des hommes » (Rom. 2:16). « Il nous a commandé de prêcher au peuple, et d'attester que c'est lui qui est établi de Dieu juge des vivants et des morts » (Actes 10:42). « Il a établi un jour auquel il doit juger en justice la terre habitée, par l'homme qu'il a destiné à cela, de quoi il a donné une preuve certaine à tous, l'ayant ressuscité d'entre les morts » (Actes 17:31). « Le Christ Jésus, qui va juger vivants et morts » (2 Tim. 4:1).

Tous comparaîtront devant lui, les petits et les grands de ce monde, pour recevoir le juste châtiment que mériteront leurs oeuvres. Il ne s'agira plus d'être « manifestés », comme nous le voyons en 2 Cor. 5:10 pour les rachetés, envers lesquels sera mise en évidence la grâce qui aura purifié tous les péchés par le sang de Christ et produit quelque bien pour Dieu. Ici, il faudra que chaque impie réponde de ses actes, sans pouvoir aucunement compter sur la grâce qu'il aura pu refuser de son vivant.

Aucun racheté du Seigneur ne se trouvera parmi ces malheureux. « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement; mais il est passé de la

mort à la vie » (Jean 5:24). Pour ceux qui n'auront pas cru au Seigneur Jésus, il n'y aura plus aucun espoir, car ils auront foulé aux pieds le Fils de Dieu.

1.2 - La nature du jugement

Tout homme aura affaire à Dieu, soit en Christ (c'est-à-dire en étant au bénéfice de son oeuvre rédemptrice), soit « selon ses oeuvres ». Or ceux qui paraîtront devant Dieu en s'appuyant seulement sur leurs propres mérites, subiront une condamnation certaine et juste, car leurs oeuvres ne pourront supporter la lumière divine. Le jour de la grâce sera passé et tout sera apprécié selon les exigences inflexibles de la justice et de la gloire de Dieu.

Les morts seront jugés d'après les choses écrites dans les livres. Il s'agit là d'une image, mais combien évocatrice : rien ne sera oublié, tout sera remis en mémoire et ce rappel suffira à convaincre les morts de leur culpabilité et de la justesse de leur condamnation. Même les péchés secrets seront jugés : « Tous ceux qui ont péché... seront jugés... au jour où Dieu jugera par Jésus Christ les secrets des hommes » (Rom. 2:16). Les paroles aussi, et non seulement les actes : « Et je vous dis que, de toute parole oiseuse qu'ils auront dite, les hommes rendront compte au jour de jugement ; car par tes paroles tu seras... condamné » (Matt. 12:36). Personne ne pourra se disculper et toute bouche sera fermée. Ce sera « la révélation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses oeuvres » (Rom. 2:5, 6).

1.3 - Un jugement équitable

Mais qu'adviendra-t-il de ceux qui n'auront jamais entendu l'Évangile? Tout d'abord, il faut se souvenir que Dieu a parlé de tout temps aux hommes par les oeuvres de la création et par le moyen de la conscience. « La colère de Dieu est révélée du ciel contre toute impiété et toute iniquité des hommes qui possèdent la vérité tout en vivant dans l'iniquité : parce que ce qui se peut connaître de Dieu est manifeste parmi eux ; car Dieu le leur a manifesté ; car, depuis la fondation du monde, ce qui ne se peut voir de lui, savoir et sa puissance éternelle et sa divinité, se discerne par le moyen de l'intelligence, par les choses qui sont faites (= la création), de manière à les rendre inexcusables » (Rom. 1:18-20). Ainsi l'homme peut percevoir, par la seule contemplation de la nature, la puissance éternelle et la divinité de Dieu, et cela suffit à le rendre inexcusable de vivre dans l'iniquité. Mais, de plus, Dieu a imprimé dans la conscience humaine les principes fondamentaux de la loi, par la notion du bien et du mal que possède tout être humain, si primitif soit-il. « Car quand les nations qui n'ont point de loi, font naturellement les choses de la loi, n'ayant pas de loi, elles sont loi à elles-mêmes, et elles montrent l'oeuvre de la loi, écrite dans leurs coeurs, leur conscience rendant en même temps témoignage, et leurs pensées s'accusant entre elles, ou aussi s'excusant » (Rom. 2:14, 15).

Or, tous les païens ont désobéi à la vérité qui leur a été révélée par ce double canal et la Parole déclare qu'ils sont inexcusables devant Dieu. Mais cela ne signifie pas que tous les hommes seront punis dans la même mesure. Ceux qui n'auront pas entendu l'Évangile ne seront pas châtiés aussi sévèrement que ceux qui, l'ayant ouï, l'auront refusé. Le Seigneur lui-même déclare : « Or cet esclave qui a connu la volonté de son maître, et qui... n'a point fait selon sa volonté, sera battu de plusieurs coups ; et celui qui ne l'a point connue, et qui a fait des choses qui méritent des coups, sera battu de peu de coups : car à quiconque il aura été beaucoup donné, il sera beaucoup redemandé » (Luc 12:47, 48). Il affirme, d'autre part, que la génération qui, ayant vu ses nombreux miracles et entendu son message de grâce, l'a rejeté, sera frappée plus sévèrement, au jour du jugement, que les pécheurs de Tyr et de Sidon. « Malheur à toi, Chorazin! malheur à toi, Bethsaïda! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous eussent été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties sous le sac et la cendre. Mais je vous dis que le sort de Tyr et de Sidon sera plus supportable au jour de jugement que le vôtre » (Matt. 11:21, 22). Il prononce la même condamnation à l'égard de Capernaüm, par rapport au sort de Sodome (v. 23, 24). Enfin, il déclare à ses disciples, au moment où il les envoie prêcher en Israël, que le sort de Sodome et de Gomorrhe sera plus supportable au jour du jugement que celui des villes qui refuseraient de les recevoir (Matt. 10:14, 15).

Ces passages montrent que le Seigneur jugera avec équité et en tenant compte du degré de culpabilité et de responsabilité de chaque pécheur. D'ailleurs, Dieu se révèle comme le Dieu sauveur aux âmes qui le craignent, ainsi qu'en font foi les conversions de Corneille et de l'eunuque éthiopien (Actes 10:19, 20 ; 8:26-29). « La lumière se lève dans les ténèbres pour les hommes droits » (Ps. 112:4). Les pécheurs repentants de l'Ancienne Alliance pouvaient être assurés du pardon de leurs péchés en vertu de l'oeuvre expiatoire de Christ, dont ils bénéficiaient par anticipation (voyez l'exemple de David, adultère et criminel, exprimer la certitude du pardon au Psaume 32). Dieu usait de patience et supportait « les péchés précédents », parce qu'il allait manifester sa justice en frappant Christ, à la croix (Rom. 3:25). Il use encore de patience, « ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance » (2 Pierre 3:9). Dieu dispose de moyens nombreux et que nous ne connaissons pas toujours. Sa grâce, son amour envers les pécheurs, et la puissance qu'il déploie pour les amener au salut par la foi en Jésus, sont infiniment plus étendus que nous ne le soupçonnons et aucun de ceux qui seront condamnés au jour du jugement ne le sera à tort.

1.4 - Le livre de la vie

Un autre livre sera ouvert : le livre de la vie. Ce ne sera pas pour y inscrire le nom de qui que ce soit, mais pour rappeler aux pécheurs qu'eux aussi auraient pu y être inscrits et échapper ainsi à l'enfer, s'ils n'avaient pas méprisé la grâce de Dieu. Il ne s'agit donc pas non plus de vérifier si le nom de quelque réprouvé pourrait, contre toute attente, se trouver dans le livre de la vie! Non! aucun de ceux dont Dieu a écrit le nom dans ce livre ne comparaîtra devant le grand trône blanc. Ayant cru en Jésus, ils ne viendront pas en jugement (Jean 5:24). « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus » (Rom. 8:1).

Plusieurs autres passages parlent du livre de la vie¹. Quiconque n'y est pas inscrit est irrémédiablement perdu. Lecteur, votre nom figure-t-il dans ce livre? Si tel est le cas, vous pouvez vous réjouir, car le Seigneur déclarait à ses disciples : « Réjouissez-vous parce que vos noms sont écrits dans les cieux ». Sinon, n'attendez pas, mettez-vous sans délai en règle avec Dieu, car la Parole est formelle : « Et si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu » (Apoc. 20:15).

Le refus de la grâce divine aggrave considérablement la condamnation des pécheurs. « Celui qui croit en lui (le Fils de Dieu) n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu » (Jean 3:18). Hélas! pour ceux qui comparaîtront devant le grand trône blanc, il y aura une condamnation inexorable et définitive: ils seront « jetés dans l'étang de feu ». Le chapitre 21, v. 8 précise les chefs d'accusation qui leur attireront ce châtiment: « Mais quant aux timides (c'est-à-dire ceux qui n'auront jamais voulu se décider franchement pour Christ), et aux incrédules (c'est-à-dire ceux qui auront refusé le salut), et à ceux qui se sont souillés avec des abominations, et aux meurtriers, et aux fornicateurs, et aux magiciens, et aux idolâtres, et à tous les menteurs, leur part sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort ». Telle est la juste sentence qui sera rendue par le Seigneur contre tous ces coupables.

1.5 - L'étang de feu

Que faut-il entendre par « l'étang de feu » ? C'est le lieu qu'on appelle communément « l'enfer », terme qui ne se trouve toutefois pas dans la parole de Dieu. Celle-ci contient cependant plusieurs passages décrivant l'horreur sans nom de ce lieu et les tourments des malheureux qui y sont enfermés. Il est présenté, en Ésaïe 30:33, sous l'image d'un bûcher de feu allumé par le souffle de l'Éternel, comme un torrent de soufre. En Luc 16:24, le riche en hadès crie à

_

¹ Ps. 69:28 ; Phil. 4:3 ; Apoc. 3:5 ; 13:8. Voir également Luc 10:20 et Héb. 12:22, 23.

l'aide, en disant qu'il est « tourmenté dans cette flamme », et pourtant il n'est pas encore dans l'étang de feu. Le Seigneur exprime les tourments de ceux qui sont jetés dans la géhenne de feu, en déclarant que leur ver ne meurt pas et que là le feu ne s'éteint pas (Marc 9:48, voir aussi Matt. 25:41 et Héb. 10:27).

Daniel, lui aussi, annonce le jugement dernier et décrit la terrible condition des damnés : « Et plusieurs qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle (c'est la première résurrection), et les autres pour l'opprobre, pour être un objet d'horreur éternelle » (12:2).

Ce lieu est aussi celui des pleurs et des grincements de dents (Matt. 13:42 et 50; 22:13), le lieu des « ténèbres de dehors » (Matt. 8:12; 22:13). Ce mot « dehors » exprime l'éloignement total et définitif des damnés hors de la présence et de la lumière de Dieu. Être dehors, derrière une porte fermée à jamais, voilà ce qui attend les incrédules. « Dès que le maître de la maison se sera levé, et aura fermé la porte, et que vous vous serez mis à vous tenir dehors et à heurter à la porte, en disant : Seigneur, ouvre-nous ! et que, répondant, il vous dira : Je ne vous connais pas ni ne sais d'où vous êtes... Retirez-vous de moi, vous tous, ouvriers d'iniquité » (Luc 13:25-27. Lire aussi Apoc. 22:15).

C'est encore un « lieu de tourments » (Apoc. 14:11; 20:10), lesquels consisteront en une « destruction éternelle » (2 Thess. 1:9; 2 Pierre 2:1), sous la malédiction de Dieu (Matt. 25:41). Cet état épouvantable est appelé « la seconde mort » (Apoc. 20:14; 21:8). Tandis que la première mort aura banni ces méchants de la vie terrestre, la seconde mort les précipitera dans l'étang de feu où ils seront tourmentés jour et nuit, aux siècles des siècles.

Quelle terrible condition! Toutes les images que la Parole emploie pour la décrire (feu éternel, ver rongeur, honte éternelle, pleurs et grincements de dents, ténèbres de dehors, destruction éternelle, etc.) expriment la souffrance indicible, le remords, l'angoisse qui étreindront les réprouvés à la certitude qu'ils seront à tout jamais séparés d'avec Dieu. À ces souffrances morales s'ajouteront peutêtre des souffrances physiques, puisque les impies ressusciteront avant de comparaître devant le grand trône blanc. Ils recevront donc un corps avec lequel ils s'en iront dans l'étang de feu. Tandis que les rachetés seront tous revêtus d'un corps glorieux, semblable à celui du Seigneur, et jouiront durant l'éternité de la présence de Dieu, dans la lumière, la félicité et la gloire célestes, les impies subiront d'indicibles souffrances, dans une séparation consciente et définitive d'avec Dieu. Voilà ce que sera la seconde mort.

Ce qui aggravera les tourments de ces morts, c'est qu'ils garderont leur conscience et leur mémoire. Comme le riche de Luc 16, ils sauront qu'il y a un lieu de félicité dont l'accès leur sera interdit par un abîme infranchissable.

Un terrible sentiment d'abandon, la conviction d'être sous un jugement pleinement mérité, l'amertume et le remords produits par la certitude qu'il eût été possible d'échapper au châtiment en croyant tout simplement au Seigneur, l'angoisse d'un supplice qui ne finira jamais, l'éloignement éternel de la présence de Dieu, lui qui aura tout fait, tout donné pour sauver les pécheurs, mais qui se sera retiré de ceux qui auront méprisé son salut et les abandonnera à eux-mêmes à jamais, dans les ténèbres de dehors... voilà l'enfer!

Jour et nuit, aux siècles des siècles, ils seront tourmentés. Quel sort épouvantable et combien il importe de saisir sans retard le salut merveilleux que Jésus offre gratuitement à tous les pécheurs! Et pour ceux qui sont sauvés, il est un autre devoir : annoncer aux pécheurs la bonne nouvelle du salut par grâce. « Malheur à moi si je n'évangélise pas » s'écriait l'apôtre Paul (1 Cor. 9:16). Suivons son exemple et rappelons aux pécheurs que Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

DEUXIEME CHAPITRE LES NOUVEAUX CIEUX ET LA NOUVELLE TERRE

2.1 - Disparition des cieux et de la terre de maintenant

Au moment où le Seigneur s'assiéra sur le grand trône blanc pour juger les morts, la terre et le ciel s'enfuiront de devant sa face et il ne sera pas trouvé de lieu pour eux (Apoc. 20:11). L'apôtre Pierre donne des renseignements précis sur la destruction de la terre et du ciel astronomique. « Des cieux subsistaient jadis, et une terre tirée des eaux et subsistant au milieu des eaux, par lesquelles le monde d'alors fut détruit, étant submergé par de l'eau. Mais les cieux et la terre de maintenant sont réservés par sa parole pour le feu, gardés pour le jour du jugement et de la destruction des hommes impies... Et, dans ce jour-là, les cieux passeront avec un bruit sifflant, et les éléments embrasés seront dissous, et la terre et les oeuvres qui sont en elle seront brûlées entièrement. Toutes ces choses devant donc se dissoudre, quelles gens devriez-vous être en sainte conduite et en piété, attendant et hâtant la venue du jour de Dieu, à cause duquel les cieux en feu seront dissous et les éléments embrasés se fondront » (2 Pierre 3:5 et suiv.).

Ainsi donc, alors que le monde d'autrefois a été détruit par le déluge, le monde actuel le sera par le feu. Mais il s'agira alors d'un anéantissement total et définitif, et qui de plus atteindra aussi le ciel astronomique. D'autres passages de l'Écriture confirment cette vérité solennelle. « Tu as jadis fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains; eux, ils périront... et ils vieilliront tous comme un vêtement; tu les changeras comme un habit, et ils seront changés » (Ps. 102:25, 26; Héb. 1:10-12). « Le ciel et la terre passeront » (Matt. 24:35).

Qu'adviendra-t-il des saints du millénium pendant ce cataclysme? Aucun passage ne nous renseigne sur ce point, mais nous pouvons admettre qu'ils seront transmués et préservés. « La chair et le sang, nous le savons, ne peuvent hériter du royaume de Dieu. D'après la donnée générale des Écritures, nous pouvons donc être tout à fait certains que ces saints, préservés de cette universelle dissolution du ciel astronomique et de la terre, seront transportés sous les nouveaux cieux et sur la nouvelle terre où la justice habite, et cela, dans une condition nouvelle, appropriée à l'état éternel où ils seront introduits », (W. Kelly, Étude sur l'Apocalypse).

2.2 - Que sera le ciel ?

La parole de Dieu ne décrit pas en détail ce que sera le ciel, sans doute parce que notre condition humaine actuelle ne nous permettrait pas de saisir les merveilles qui nous seraient ainsi révélées. L'apôtre Paul, ravi jusqu'au troisième ciel (c'est-à-dire le séjour de Dieu), déclare qu'il y a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer (2 Cor. 12:4). C'est dire que nous ne pourrons jamais nous faire qu'une idée incomplète de la félicité qui règne dans ce lieu béni, pas plus que de la gloire qui sera la part des rachetés durant l'éternité.

2.3 - Ce qu'il n'y aura pas sur la nouvelle terre

La Parole précise, en revanche, clairement ce qui n'existera plus sur la nouvelle terre. Les choses qui ne seront plus sont au nombre de sept : cinq sont mentionnées en Apoc. 21:1-4 (la mer, la mort, le deuil, les cris, la peine) et deux en Apoc. 22:3 et 5 à propos de la sainte cité durant le millénium (plus de malédiction, plus de nuit), état qui subsistera sur la nouvelle terre.

2.3.1 - La mer

La mer ne sera plus. La mer, image de la confusion tumultueuse, aura disparu. Tout sera mis en ordre et rétabli dans une relation harmonieuse et heureuse avec Dieu., Tous les rachetés seront arrivés au port. Plus de tempête, plus de péril, plus de détresse (Psaumes 107:23-32). Plus de mystère, plus de « pourquoi » à l'égard des voies actuelles de Dieu envers les siens (Ps. 77:19). Tout sera révélé, et les bien-aimés de Dieu célébreront ses merveilles.

2.3.2 - La mort

La mort ne sera plus. Annulée dès maintenant par notre Sauveur Jésus Christ (2 Tim. 1:10), engloutie en victoire à la résurrection des morts et à la transmutation des vivants, elle sera alors abolie (1 Cor. 15:26). Plus jamais aucun racheté ne subira son empire ; plus jamais l'âme d'aucun d'eux ne sera séparée de son corps. Apocalypse 20:14 présente une personnification de la mort (le lieu où résident les corps) et du hadès (le lieu invisible où résident les esprits): ils sont jetés dans l'étang de feu. C'est alors que s'accomplira la prophétie de l'apôtre Paul : « Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds : le dernier ennemi qui sera aboli, c'est la mort » (1 Cor. 15:25, 26). La mort, ce plus terrible ennemi de l'homme, a été vaincue par Christ à la croix. Mais alors, elle sera abolie; elle cessera d'exister; elle disparaîtra parce que les traces du péché auront été effacées pour toujours. Tous les hommes seront dans la condition de ressuscités, les rachetés pour habiter le domaine des nouveaux cieux et de la nouvelle terre, les impies, pour être jetés dans l'étang de feu. La mort sera désormais sans pouvoir sur les uns et les autres, et c'est pourquoi elle sera abolie. Le hadès aura rendu ses derniers occupants pour qu'ils comparaissent devant le grand trône blanc ; il disparaîtra donc également. Dès lors, il ne restera plus que l'éternité, état hors du temps, immuable, fixe, définitif, absolu. Il y a là une notion qui échappe à notre esprit limité. Éternité de bonheur pour les rachetés, éternité de malheur pour les impies.

2.3.3 - Le deuil

Il n'y aura plus de deuil. Ce sera la conséquence de l'abolition de la mort. Si, aujourd'hui, « l'homme s'en va dans sa demeure des siècles, et ceux qui mènent

deuil parcourent les rues » (Eccl. 12:5), alors les rachetés en auront fini avec les deuils et les séparations d'ici-bas.

2.3.4 - La souffrance

Il n'y aura plus de cri, expression de la souffrance humaine, quelle qu'en soit la cause : maladie, détresse, privations, injustice, mort. « Des villes sortent les soupirs des mourants, et l'âme des blessés à mort crie » (Job 24:12). Toutes les conséquences du péché disparaîtront et, avec elles, prendra fin cette longue plainte que l'humanité ne cesse d'exhaler depuis la chute.

2..3.5 - La peine

Il n'y aura plus de peine. Les hommes se tourmentent sous le soleil pour toute espèce de buts et de raisons. « Qu'est-ce que l'homme a de tout son travail, et de la poursuite de son coeur, dont il s'est tourmenté sous le soleil? Car tous ses jours sont douleur, et son occupation est chagrin; même la nuit son coeur ne repose pas » (Eccl. 2:22, 23). Cette peine et ce tourment feront place à une sérénité que rien ne viendra troubler.

2.3.6 - La malédiction

Il n'y aura plus de malédiction. La malédiction que Dieu a prononcée contre la terre après la désobéissance d'Adam et d'Éve sera annulée. Le péché n'existant plus, la malédiction qu'il avait amenée disparaîtra sans laisser aucune trace et Dieu pourra, au contraire, déverser sur la nouvelle création le flot abondant de sa bénédiction

2.3.7 - La nuit

Plus de nuit. « Et la cité n'as pas besoin du soleil ni de la lune, pour l'éclairer ; car la gloire de Dieu l'a illuminée, et l'Agneau est sa lampe... Il n'y aura pas de nuit là » (Apoc. 21:23 et 25 ; 22:5). Comme nous l'avons dit, ce passage, bien que se rapportant à la sainte cité durant le millénium, est aussi applicable à l'état éternel. En effet, tout sera clair, pur, transparent sur la nouvelle terre. Plus de questions sans réponse, plus d'ignorance, plus d'erreur. « Car nous voyons maintenant au travers d'un verre, obscurément, mais alors face à face ; maintenant je connais en partie, mais alors je connaîtrai à fond comme aussi j'ai été connu » (1 Cor. 13:12).

2.4 - Dieu habitant avec les hommes

Nous lisons en 2 Pierre 3:13 : « Mais, selon sa promesse, nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habite ». Durant le millénium, la justice régnera, tandis qu'elle habitera sur la nouvelle terre. C'est que Dieu lui-même habitera avec les hommes et sera leur Dieu. De plus, le tabernacle de Dieu, l'Église, appelée la nouvelle Jérusalem, sera aussi avec eux.

« Et je vis la sainte cité, nouvelle Jérusalem, descendant du ciel d'auprès de Dieu, préparée comme une épouse ornée pour son mari. Et j'ouïs une grande voix venant du ciel, disant Voici, l'habitation (ou le tabernacle) de Dieu est avec les hommes, et il habitera avec eux ; et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux, leur Dieu. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux ; et la mort ne sera plus ; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine, car les premières choses sont passées » (Apoc. 21:2-4).

Cette sainte cité, la nouvelle Jérusalem, sera donc elle-même la demeure de Dieu, ce qui fait ressortir la position distincte et privilégiée que l'Église occupera durant l'éternité. Elle aura sans doute des relations avec les hommes, mais ne sera pas confondue avec eux, comme nous l'avons vue occuper une place à part durant le millénium. Elle conservera à jamais son titre d'Épouse de l'Agneau et les prérogatives qui s'y rattachent. Pareillement, Christ gardera éternellement son caractère de Chef et d'Époux de l'Assemblée, même après qu'il aura remis le royaume à Dieu le Père.

L'Église est considérée quant à ce qu'elle sera alors

- pour les hommes : une sainte cité, d'origine céleste et divine ;
- pour Jésus : une épouse ornée, aussi belle qu'au jour des noces célébrées mille ans auparavant ;
- pour Dieu : une habitation, un tabernacle.

L'importance de ce dernier caractère est mise en évidence par cette « grande voix venant du ciel » et qui proclame : Voici, l'habitation de Dieu est avec les hommes ! C'est l'accomplissement enfin parfait de tous les desseins de Dieu et des voeux de son amour. C'est cela qu'il avait en vue depuis qu'il avait placé l'homme dans le jardin d'Eden et, par la suite, au cours de toutes ses voies envers lui. Tels étaient le conseil de l'Éternel qui subsiste à toujours, et les desseins de son coeur qui sont de génération en génération (Ps. 33:11).

On peut distinguer sept phases successives dans l'accomplissement de ces desseins. Les six premières phases se sont achevées par un échec imputable à la désobéissance de l'homme qui, malgré les tentatives toujours renouvelées de Dieu d'habiter avec lui, s'est révolté contre son Créateur. Mais la septième phase de ce plan en marquera l'aboutissement triomphal et définitif, car alors il ne sera plus question de la responsabilité de l'homme. Énumérons brièvement ces sept phases

2.4.1 - Eden

Dans le jardin d'Eden, Dieu entretenait une relation directe avec Adam². Cette relation fut rompue par le péché.

2.4.2 - Tabernacle au désert

Dieu a habité avec les hommes lorsque sa gloire a rempli le tabernacle achevé par Moïse (Ex. 40:34, 35). Cette relation de Dieu avec les hommes fut rompue par suite de l'infidélité du peuple d'Israël (Ps. 78:56-61).

2.4.3 - Temple de Salomon

La gloire de l'Éternel a rempli la maison de Dieu construite par Salomon (2 Chron. 5:13, 14). Mais, là encore, Israël et ses rois ont failli à leur responsabilité, et cette relation de Dieu avec les hommes fut rompue comme les précédentes (Jér. 7:12-15). Aussi la nuée se retira du temple (Ézéch. 10:4 et 18; 11:22, 23).

2.4.4 - Christ fait chair

Une quatrième fois, Dieu vient habiter avec les hommes, lorsque la Parole devint chair et « habita (ou dressa tabernacle) au milieu de nous » (Jean 1:14). Dieu était en Christ avec les hommes. Hélas! le monde ne l'a pas connu, les siens ne l'ont pas reçu, il fut rejeté et il s'en alla de ce monde au Père.

2.4.5 - L'Église

En cinquième lieu, Dieu vint habiter avec les hommes par la présence du Saint Esprit dans l'Église, qui est la maison et le temple de Dieu ici-bas (1 Cor. 3:16). Mais l'Église, considérée dans sa responsabilité, a failli autant qu'Israël. Elle va finir par une apostasie complète et sera vomie de la bouche de Christ (Apoc. 3:16).

2.4.6 - Au temps du millénium

Dieu habitera encore avec les hommes sur cette terre, durant le millénium, dans le temple décrit par Ézéchiel. Mais cette relation-là sera aussi rompue : Satan, sortant de sa prison, s'emparera de tous les cœurs des hommes irrégénérés. Les nations égarées se révolteront une dernière fois contre Dieu, mais le feu descendra du ciel et les dévorera.

_

² Bien que l'on ne puisse dire que Dieu habitait avec l'homme dans le jardin d'Eden. Le terme « habitation de Dieu avec les hommes », n'est employé par l'Écriture qu'après la rédemption qui nous est présentée en rapport avec Israël racheté du pays d'Égypte (Ex. 15:2).

2.4.7 - État éternel

Dieu accomplira néanmoins ses desseins. L'état éternel s'ouvre sur cette proclamation solennelle de la « grande voix venant du ciel » : Voici, l'habitation de Dieu est avec les hommes ! Désormais la responsabilité de l'homme n'est plus en jeu. Tout dépend des conseils de Dieu et de l'oeuvre de Christ à la croix.

« Ô profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu! Que ses jugements sont insondables, et ses voies introuvables! Car qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller? ou qui lui a donné le premier, et il lui sera rendu? Car de lui, et par lui, et pour lui, sont toutes choses! À lui soit la gloire éternellement! Amen » (Rom. 11:33-36).

2.5 - Toutes choses faites nouvelles

Toutes choses seront donc faites nouvelles et Dieu le certifie lui-même en disant à l'apôtre Jean : « Écris, car ces paroles sont certaines et véritables ». Tout sera achevé, plus rien ne restera à faire. « Et il me dit : C'est fait. Moi, je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin » (Apoc. 21:5, 6). « Le « C'est fait » définitif de la nouvelle création est établi sur le « C'est accompli » de la croix » (H. R.). En effet, si la nouvelle création est pure de toute souillure, ce sera en vertu de l'efficace du sang de Christ, l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. Toute trace de péché aura disparu et le mal, sous quelque forme que ce soit, aura été ôté de l'univers. Toutes choses seront réconciliées avec Dieu et Dieu sera tout en tous.

Comme on l'a écrit : « Le commencement et la fin se confondent, la première et la dernière page de la Bible se ressemblent : l'Écriture débute et s'achève par le paradis. Mais la fin est plus belle que le commencement, l'oméga plus grandiose que l'alpha, le paradis futur n'est pas l'ancien retrouvé, c'est le paradis céleste éternellement glorifié. C'est Dieu qui est le point de départ comme l'aboutissement de toutes choses ». Avec Moïse, le croyant peut s'écrier : « D'éternité en éternité tu es Dieu » (Ps. 90:2).

Le ciel, c'est la présence de Dieu.

Dieu le Père, l'Ancien des jours dont le prophète Daniel décrit la gloire et la majesté. « Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête, comme de la laine pure ; son trône était des flammes de feu ; les roues du trône, un feu brûlant. Un fleuve de feu coulait et sortait de devant lui. Mille milliers le servaient, et des myriades de myriades se tenaient devant lui » (7:9, 10). Autour de ce trône qui soutient et gouverne l'univers, se tiendront les multitudes de rachetés et d'anges qui, sans fin, adoreront, loueront et serviront Dieu, celui que l'apôtre Paul appelle « le bienheureux et seul Souverain, le Roi de ceux qui règnent et le Seigneur de ceux qui dominent... lui qui seul possède

l'immortalité, qui habite la lumière inaccessible, lequel aucun des hommes n'a vu, ni ne peut voir, — auquel soit honneur et force éternelle! Amen » (1 Tim. 6:15, 16).

Ce grand Dieu a formé le plan merveilleux de nous avoir pour toujours avec lui et de nous faire partager sa gloire.

Dieu le Fils, Jésus Christ, occupera, dans l'éternité future, la première place avec son Père, comme il l'occupait dans l'éternité passée (Prov. 8:22 et suiv.). La Parole nous le montre fréquemment assis sur le trône de Dieu ou à la droite de la Majesté. Cette prérogative découle de son oeuvre à la croix : c'est parce qu'il s'est anéanti lui-même que Dieu l'a haut élevé et lui a donné un nom audessus de tout nom (Phil. 2:5 et suiv.). Néanmoins, il a conservé et conservera à jamais les traits de son humanité glorifiée. Jésus, nous ayant préparé une place dans la maison de son Père par sa mort, sa résurrection et son assomption, nous y accueillera et nous fera asseoir avec lui sur son trône (Apoc. 3:21). Lorsqu'il aura ainsi rassemblé ses rachetés dans la gloire et que tous ses ennemis auront été anéantis, il remettra le royaume à Dieu le Père. « Mais quand toutes choses lui auront été assujetties, alors le Fils aussi lui-même sera assujetti à celui qui lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous » (1 Cor. 15:24 et 28).

Le Saint Esprit, troisième personne de la Trinité, intimement uni au Père et au Fils, continuera à agir durant toute l'éternité. Pour le racheté encore ici-bas, il est le gage de l'héritage céleste (Éph. 1:14); mais dans le ciel, les saints seront par l'Esprit remplis jusqu'à toute la plénitude de Dieu (Éph. 3:19) et posséderont non plus seulement les arrhes de l'héritage, mais l'héritage lui-même.

Ainsi Dieu sera tout en tous et les rachetés jouiront sans fin des trésors de la maison du Père.

2.6 - Quels seront les trésors constituant l'héritage?

2.6.1 - La gloire

« Père, je veux, quant à ceux que tu m'as donnés, que là où moi je suis, ils y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, que tu m'as donnée » (Jean 17:24). « Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père » (Matt. 13:43). « Et les sages brilleront comme la splendeur de l'étendue, et ceux qui ont enseigné la justice à la multitude, comme les étoiles, à toujours et à perpétuité » (Dan. 12:3). Non seulement, nous partagerons la gloire du Seigneur, mais nous lui serons semblables (Phil. 3:21).

2.6.2 - Le bonheur

Les rachetés jouiront d'un bonheur et d'une paix parfaits. « Ils n'auront plus faim et ils n'auront plus soif, et le soleil ne les frappera plus... parce que l'Agneau qui est au milieu du trône les paîtra et les conduira aux fontaines des eaux de la vie, et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux » (Apoc. 7:16, 17). Ils seront consolés à jamais de toutes leurs souffrances. « Bienheureux ceux qui mènent deuil, car c'est eux qui seront consolés » (Matt. 5:4). « Comme quelqu'un que sa mère console, ainsi moi, je vous consolerai » (És. 66:13). « Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux ; et la mort ne sera plus ; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine, car les premières choses sont passées » (Apoc. 21:4).

2.6.3 - L'amour

Le ciel sera, durant l'éternité, le séjour de l'amour parfait. Dieu est amour et il en remplira le ciel. Comme il sera tout en tous, les rachetés seront remplis de son amour. « Or maintenant ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, l'amour ; mais la plus grande de ces choses, c'est l'amour » (1 Cor. 13:13). Nous connaîtrons alors d'une manière parfaite l'amour de Dieu, révélé en Jésus, et nous l'aimerons comme lui nous aime. Ainsi se réalisera pleinement le voeu que le Seigneur Jésus exprima avant d'aller à la croix : « Et je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et moi en eux » (Jean 17:26).

2.6.4 - La sainteté

« Et il n'y entrera (dans la sainte cité) aucune chose souillée » (Apoc. 21:27). Dieu est saint et le ciel est la demeure de sa sainteté (És. 6:3; 57:15). Mais ce lieu est aussi le séjour de la beauté et de la magnificence. « Son oeuvre est glorieuse et magnifique, et sa justice demeure à perpétuité » (Ps. 111:3). Ce qui fait la splendeur du ciel, c'est la présence de Dieu lui-même, source de toute perfection. « De Sion, perfection de la beauté, Dieu a fait luire sa splendeur » (Ps. 50:2). « Toi qui es assis entre les chérubins, fais luire ta splendeur ! » (Ps. 80:1). « Tes yeux verront le roi dans sa beauté » (És. 33:17).

2.6.5 - L'unité et la perfection

Il n'y aura, au ciel, plus aucune division, mais Dieu achèvera son dessein éternel de « réunir en un toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre » (Éph. 1:10). Cette unité et cette perfection procéderont de notre identification avec Christ. « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; nous savons que quand il sera manifesté, nous lui serons semblables, car nous le verrons comme il est » (1 Jean 3:2). Nous lui serons semblables, tous sans exception; il en résultera, pour les saints, une unité et une perfection

absolues. Tous seront parvenus à la plénitude de l'« homme parfait en Christ » (Col. 1:28) et « à l'unité de la... connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude du Christ » (Éph. 4:13). Cette croissance, commencée ici-bas, atteindra son plein épanouissement dans le ciel.

2.6.6 - L'éternité

Au ciel, le temps n'existera plus. La division du temps en heures, jours, mois, années, etc., appartient à la terre, où tout commence et finit. D'ailleurs, nous sommes exhortés à demander à Dieu de nous enseigner à compter nos jours, afin d'en acquérir un coeur sage (Ps. 90:12), car le nombre en est bref. Dans le ciel, il n'y aura plus de temps ni de délais, et rien ne viendra marquer la fuite des années, comme c'est le cas ici-bas. Les rachetés jouiront de la vie éternelle ; ils seront pour toujours avec le Seigneur et rien ne pourra les séparer de l'amour de Dieu (Jean 3:16 ; 1 Thess. 4:17 ; Rom. 8:38, 39 ; Apoc. 22:5). Véritablement, les « choses vieilles » seront passées et toutes seront faites nouvelles. Fini le temps, abolie la mort, ce sera le règne de l'immortalité sous le signe de l'éternité!

2.7 - Quelle sera l'occupation des rachetés ?

Nous avons vu que le ciel sera, pour le racheté, un lieu de bonheur parfait, dans la lumière et la gloire de la présence de Christ. Mais l'Écriture nous renseigne aussi sur ce que nous y ferons. Notre activité peut se résumer en trois mots : adoration, repos, service.

2.7.1 - L'adoration

Dieu cherche, sur la terre déjà, des hommes qui l'adorent en esprit et en vérité (Jean 4:23, 24). C'est la joie et le privilège de ceux qui ont été sauvés de la mort et du jugement éternels que d'exprimer à Dieu, dès ici-bas, la reconnaissance et l'adoration qui lui sont dues. Et ce sera leur occupation principale, durant l'éternité, de poursuivre, d'une manière parfaite ce service si élevé, et si précieux au coeur de Dieu. Or, le sujet et l'objet de notre adoration seront, dans la gloire comme ici-bas, le Père et le Fils. La personne et l'oeuvre de Christ, notre bien-aimé Sauveur, son amour, son abaissement, ses souffrances, sa mort, sa résurrection, ses gloires, ce qu'il fut et ce qu'il sera pour le coeur de Dieu le Père, constitueront les thèmes principaux de notre louange. L'objet de notre adoration étant infini, nous ne parviendrons jamais à l'épuiser. Par conséquent, non seulement elle ne cessera ni ne fléchira, mais, au contraire, elle ira croissant et s'élevant au fur et à mesure que nous pénétrerons plus avant dans la jouissance de la Personne et de l'oeuvre de Christ.

Cette adoration s'exprimera par des chants de louanges, comme nous en entendons retentir à plusieurs reprises dans les scènes symboliques de l'Apocalypse. À nos voix, les anges joindront parfois les leurs, quoique les

motifs d'adoration des rachetés soient différents de ceux qui occuperont les anges, qui n'ont pas été les objets de l'amour de Dieu comme nous-mêmes. Ils n'ont pas été sauvés de la mort ; le sacrifice et la victoire de Christ ne leur étaient pas destinés ; ils ne sont pas « enfants de Dieu ». Néanmoins, ils louent Dieu depuis l'éternité passée et poursuivront ce service durant l'éternité future, en compagnie des rachetés.

Mais l'adoration de ceux-ci s'exprimera aussi par une contemplation muette et fervente. Il y aura d'éloquents silences dans le ciel. « Ses esclaves... verront sa face, et son nom sera sur leurs fronts » (Apoc. 22:3). Alors que l'homme sur la terre, fût-il un racheté, ne peut voir Dieu sans mourir (Ex. 33:20), les saints glorifiés pourront paraître devant lui et le contempler dans la face de Christ. Bien plus, ils porteront son nom sur leurs fronts, témoignage irrécusable qu'ils lui appartiendront. Dans le ciel, les regards de tous seront fixés sur cette glorieuse Personne, sans qu'aucun obstacle ni aucune distraction viennent les en détourner, parce que nous désirerons le connaître toujours mieux. Job se réjouissait à cette pensée : « Et moi, je sais que mon rédempteur est vivant... Et de ma chair je verrai Dieu, que je verrai, moi, pour moi-même ; et mes yeux le verront, et non un autre » (Job 19:25-27). Chaque racheté, au céleste séjour, pourra lui aussi, contempler « pour lui-même » la face de son Sauveur. Alors, « dans l'extase muette », tous ensemble, ils jetteront leurs couronnes à ses pieds et se prosterneront.

Nos yeux contempleront, sur ta face adorable, Du Sauveur, de l'Époux la suprême beauté; Et nous pourrons sonder le mystère insondable De ta grâce sans borne et de ta charité.

Le psalmiste exprime, lui aussi, son ardent désir de voir le Seigneur : « J'ai demandé une chose à l'Éternel, je la rechercherai : c'est que j'habite dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, pour voir la beauté de l'Éternel et pour m'enquérir diligemment de lui dans son temple » (Ps. 27:4). « Moi, je verrai ta face en justice ; quand je serai réveillé, je serai rassasié de ton image » (Ps. 17:15). « Mon âme a soif de Dieu, du Dieu vivant. Quand viendrai-je et paraîtrai-je devant Dieu ? » (42:2).

Ainsi, chants de louange et adoration muette se succéderont durant l'éternité, à la gloire de Dieu et de Christ, dans une harmonie parfaite qui laissera loin derrière elle les accents de notre louange actuelle.

6.3.7.2 - Le repos

La vie du croyant ici-bas est faite de luttes incessantes et d'épreuves diverses. Il ne peut jamais déposer « l'armure complète de Dieu » et même lorsqu'il a remporté une victoire, il doit non point se reposer, mais « tenir ferme » (Éph. 6:13). Le repos est pour le ciel. Certes, nous pouvons en jouir dès maintenant par la foi (Héb. 4:8-11). Mais, il ne devient une réalité éternelle que lorsque nous sommes arrivés au port céleste, et il n'atteindra sa pleine et complète signification qu'après le retour de Christ où tous les saints, ressuscités ou transmués, entreront dans la gloire (2 Thess. 1:7). Alors, en effet, ce repos sera enrichi par l'adoration des saints glorifiés.

2.7.3 - Le service

« Et ses esclaves le serviront » (Apoc. 22:3). Aucun passage ne nous permet de préciser en quoi ce service consistera. Il s'agira, pour les rachetés, d'accomplir la volonté du Seigneur dans tout ce qu'il leur confiera en rapport avec sa gloire. Ce service sera parfait et satisfera pleinement le coeur de Celui pour l'amour duquel il sera accompli.

Quelle part glorieuse et infiniment bénie! Tous les pécheurs peuvent se l'approprier en acceptant simplement le salut qui leur est offert aujourd'hui par le Seigneur Jésus. Il y a place pour eux tous dans le ciel. Partout retentit le message que le Roi fait proclamer depuis près de deux mille ans : « Tout est prêt, venez aux noces ». Avant de clore le saint Livre, il adresse un ultime appel à ceux qui ont soif de pardon, de paix et de vrai bonheur : « À celui qui a soif, je donnerai, moi, gratuitement, de la fontaine de l'eau de la vie. Celui qui vaincra héritera de ces choses, et je lui serai Dieu, et lui me sera fils... Et que celui qui a soif vienne ; que celui qui veut prenne gratuitement de l'eau de la vie » (Apoc. 21:6, 7; 22:17).

Lecteur qui parcourez ces lignes, avez-vous déjà répondu à son appel ? Sinon, ne renvoyez pas à plus tard; venez à Jésus aujourd'hui; décidez-vous franchement pour lui; acceptez cette eau de la vie, ce salut qu'il offre gratuitement à tous les pécheurs. Il a fait ce qui était nécessaire pour vous ouvrir l'accès du ciel. À vous de décider si vous y passerez l'éternité ou si vous serez jeté dans l'étang de feu. Écoutez une fois de plus les paroles de Jésus : « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement; mais il est passé de la mort à la vie » (Jean 5:24).

CONCLUSION EFFETS DE L'ATTENTE DU SEIGNEUR

Quels effets l'attente du Seigneur doit-elle exercer sur nos vies ?

-La joie

La perspective d'être bientôt enlevés à la rencontre du Seigneur, notre bienaimé Sauveur, d'être ainsi délivrés des épreuves du temps présent et introduits pour l'éternité dans la gloire céleste, cette perspective, disons-nous, est un magnifique sujet de joie et de consolation pour le racheté. « Car notre bourgeoisie est dans les cieux, d'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire » (Phil. 3:20, 21). « Attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ » (Tite 2:13). « Attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle » (Jude 21). « Jésus Christ, lequel, quoique vous ne l'ayez pas vu, vous aimez ; et, croyant en lui, quoique maintenant vous ne le voyiez pas, vous vous réjouissez d'une joie ineffable et glorieuse, recevant la fin de votre foi, le salut des âmes... Réjouissez-vous, afin qu'aussi, à la révélation de sa gloire, vous vous réjouissiez avec transport » (1 Pierre 1:8, 9 ; 4:13).

À la joie d'être délivrés des épreuves de la terre, de jouir de la présence du Seigneur et de partager sa gloire, s'ajoute aussi, pour les rachetés, celle d'être réunis aux êtres chers qui les ont précédés dans les tabernacles éternels.

« Ne soyez pas affligés comme les autres qui n'ont pas d'espérance. Car si nous croyons que Jésus mourut et qu'il est ressuscité, de même aussi, avec lui, Dieu amènera ceux qui se sont endormis par Jésus... Nous serons ravis ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur... Consolez-vous donc l'un l'autre par ces paroles » (1 Thess. 4:13 et suiv.).

Enfin, la certitude du retour de Christ comble d'une joie toute particulière ceux qui ont souffert pour lui. « Vous êtes bienheureux quand les hommes vous haïront, et quand ils vous retrancheront de leur société, et qu'ils vous insulteront et rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là et tressaillez de joie, car voici, votre récompense est grande dans le ciel » (Luc 6:22, 23). « Vous avez accepté avec joie l'enlèvement de vos biens, sachant que vous avez pour vous-mêmes des biens meilleurs et permanents » (Héb. 10:34).

Mais la proximité du retour du Seigneur implique aussi une grande responsabilité pour le croyant. Il s'agit, en effet, qu'à son retour le Maître ne nous trouve ni endormis ni enlacés dans les fîlets du péché ni embarrassés dans les choses de la terre. De ce triple danger découle une triple responsabilité, savoir la responsabilité

- d'être vigilant
- de réaliser une sanctification constante
- de servir le Seigneur avec zèle et fidélité.

-La vigilance

Le chrétien qui attend vraiment le Seigneur est semblable à un soldat qui fait partie d'une troupe en état d'alarme. De même que cette troupe est prête à entrer en action dès que retentit l'appel aux armes, de même ce chrétien-là tend l'oreille pour percevoir le cri « Voici l'Époux! », dès qu'il se fera entendre dans la nuit. Soyez prêts, veillez! tel est le mot d'ordre qui s'adresse à chacun de nous. « Connaissant le temps, que c'est déjà l'heure de nous réveiller du sommeil, car maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons cru : la nuit est fort avancée, et le jour s'est approché ; rejetons donc les oeuvres des ténèbres, et revêtons les armes de la lumière » (Rom. 13:11, 12). « Veillez donc; car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur vient... C'est pourquoi, vous aussi, soyez prêts ; car, à l'heure que vous ne pensez pas, le fils de l'homme vient » (Matt. 24:42 et 44). « Prenez garde, veillez et priez, car vous ne savez pas quand ce temps sera » (Marc 13:33). « Que vos reins soient ceints et vos lampes allumées; et soyez vous-mêmes semblables à des hommes qui attendent leur maître, à quelque moment qu'il revienne des noces, afin que, quand il viendra et qu'il heurtera, ils lui ouvrent aussitôt. Bienheureux sont ces esclaves, que le maître, quand il viendra, trouvera veillant... Vous donc aussi soyez prêts; car, à l'heure que vous ne pensez pas, le fils de l'homme vient » (Luc 12:35 et suiv.).

Avoir les reins ceints, c'est être prêt à partir à tout moment, comme les Israélites dans la nuit de la Pâque en Égypte (Ex. 12:11). Mais, pour être prêt à partir, il faut avoir tout préparé pour le voyage, s'être débarrassé de tout ce qui pourrait faire obstacle à un départ immédiat, que le Maître revienne aujourd'hui ou plus tard. Si nous ne sommes pas prêts maintenant, nous risquons fort de ne pas l'être davantage lorsque le Seigneur viendra. Quelle honte pour nous, s'il devait nous trouver dormant! Aussi gardons-nous du sommeil spirituel! « Nous ne sommes pas de la nuit ni des ténèbres. Ainsi donc ne dormons pas comme les autres, mais veillons et soyons sobres » (1 Thess. 5:5, 6). Dormir c'est vivre dans l'indifférence quant au retour du Seigneur. C'est suivre le penchant du coeur naturel qui dit: Mon maître tarde à venir! (Luc 12:45). C'est se laisser accaparer par les choses de la terre. « Et prenez garde à vous-mêmes, de peur que vos coeurs ne soient appesantis par la gourmandise et l'ivrognerie, et par les soucis de la vie, et que ce jour-là ne vous surprenne inopinément... Veillez donc, priant en tout temps » (Luc 21:34-36). Cette mise en garde du Seigneur

nous amène à aborder le deuxième aspect de notre responsabilité en rapport avec son retour

- La sanctification

Elle consiste, pour le croyant, à se séparer du mal sous toutes ses formes, à rejeter ce qui pourrait faire obstacle à l'attente du retour de Christ. « Toutes ces choses devant donc se dissoudre, quelles gens devriez-vous être en sainte conduite et en piété, attendant et hâtant la venue du jour de Dieu... C'est pourquoi, bien-aimés, en attendant ces choses, étudiez-vous à être trouvés sans tache et irréprochables devant lui, en paix » (2 Pierre 3:11 et suiv.). « Celui qui a commencé en vous une bonne oeuvre, l'achèvera jusqu'au jour de Jésus Christ... Que votre amour abonde encore de plus en plus en connaissance et toute intelligence, pour que vous discerniez les choses excellentes, afin que vous soyez purs et que vous ne bronchiez pas jusqu'au jour de Christ » (Phil. 1:6 et suiv. Cf. aussi 1 Thess. 3:12, 13 ; 1 Cor. 1:7, 8 ; 1 Tim. 6:13, 14 ; Tite 2:11-13).

- Travailler, servir, porter du fruit,

Mais le croyant qui attend le Seigneur est appelé encore à le servir avec zèle et fidélité. Car, veiller, c'est aussi persévérer au poste que le Seigneur nous a confié et accomplir la mission reçue de Lui, aussi bien sur le plan matériel que spirituel. « Qui donc est l'esclave fidèle et prudent, que son maître a établi sur les domestiques de sa maison pour leur donner leur nourriture au temps convenable? Bienheureux est cet esclave-là que son maître, lorsqu'il viendra, trouvera faisant ainsi. En vérité, je vous dis qu'il l'établira sur tous ses biens » (Matt. 24:45-47; lire aussi 25:14-30; Luc 12:42-46; 19:11-27). Les Thessaloniciens n'attendaient pas seulement le Seigneur, mais ils servaient aussi le Dieu vivant et vrai. Voudrions-nous paraître les mains vides devant lui, ayant refusé d'accomplir le service, si humble soit-il, qu'il aurait désiré nous confier ? C'est pendant l'absence du Maître qu'il faut faire fructifier les talents. Le grain semé produira l'un 30, l'autre 60, l'autre 100. Au jour de la moisson, aimerionsnous présenter au Seigneur des gerbes lourdes et riches de grain, ou des épis vides ? Le méchant serviteur de Matthieu 25 est condamné non point pour avoir mal fait, mais pour n'avoir rien fait.

- Témoigner

Travailler, servir, porter du fruit, mais aussi témoigner. Il faut que le croyant soit une lumière qui brille pendant la nuit et l'absence de son Maître. La lampe, une fois allumée, ne doit pas être mise sous le boisseau (étouffée par les affaires de la vie), mais sur le pied de lampe, « et elle luit pour tous ceux qui sont dans la maison » (témoignage envers nos proches, nos voisins, nos collègues de travail), et : « afin que ceux qui entrent voient la lumière » (témoignage à l'égard des inconnus, des hommes en général) Matt. 5:15 et Luc 11:33. Puisse notre lumière

briller avec éclat autour de nous et que rien dans notre marche ne ternisse notre témoignage et ne déshonore le Nom du Seigneur! Puissions-nous, comme les vierges sages, aller au-devant de l'Époux pour l'accueillir, en abandonnant résolument tout ce qui pourrait lui déplaire et en faisant briller de tout son éclat la lampe qu'il nous a confiée!

L'attente du Seigneur produit-elle réellement en nous la joie, la vigilance, la sanctification, le zèle à son service, la fidélité dans le témoignage ? Si ces choses sont en nous et y abondent, elles feront que nous ne serons pas oisifs ni stériles pour ce qui regarde la connaissance de notre Seigneur Jésus Christ. « C'est pourquoi, frères, étudiez-vous d'autant plus à affermir votre appel et votre élection, car en faisant ces choses vous ne faillirez jamais ; car ainsi l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ vous sera richement donnée » (2 Pierre 1:8-11).

« Or, à celui qui a le pouvoir de vous garder sans que vous bronchiez et de vous placer irréprochables devant sa gloire avec abondance de joie, — au seul Dieu, notre Sauveur, par notre Seigneur Jésus Christ, gloire, majesté, force et pouvoir, dès avant tout siècle, et maintenant, et pour tous les siècles ! Amen » (Jude 24:25).

« Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viens bientôt. —

AMEN; VIENS, SEIGNEUR JÉSUS!

Que la grâce du Seigneur Jésus Christ soit avec tous les saints » (Apoc. 22:20, 21).